

Appel à candidature MOB-LIL-EX – septembre 2024
Bourse de mobilité d'excellence de l'Université de Lille
(MOBilité – LILle – EXcellence) – AAC S2 2024/2025

L'Université de Lille lance son appel à candidatures de bourses de mobilité appelé MOB-LIL-EX pour le **2nd semestre 2024/2025**.

L'objectif du dispositif est de soutenir, sur la base de l'excellence des projets, la mobilité internationale des étudiants, doctorants, jeunes-chercheurs et Post-doc de l'Université de Lille et de ses universités partenaires.

Pour les mobilités sortantes : Seuls les étudiants inscrits administrativement à l'Université de Lille peuvent candidater. Les candidatures d'étudiants inscrits administrativement dans une autre université ne seront pas éligibles. De même, les candidatures de doctorants inscrits administrativement dans une autre université mais rattachés à un laboratoire de recherche de l'Université de Lille ne seront pas éligibles. Enfin, la bourse MOBILLEX ne peut pas être attribuée à un étudiant en césure.

Cet appel à candidatures comporte trois volets :

- Mobilités entrantes et sortantes niveau **BUT / MASTER / INGENIEUR**
- Mobilités entrantes et sortante niveau **DOCTORAT**
- Mobilités sortantes niveau **JEUNE-CHERCHEUR / POST-DOC**

1. MOBILITÉS NIVEAU BUT/BUETI – MASTER – INGENIEUR

MOBILITÉS SORTANTES

	BUT-BUETI/MASTER/INGÉNIEUR
Type	(Lille → International) Mobilité sortante
Durée	3 à 10 mois
Montant	400€ maximum par mois
Date limite pour le dépôt des candidatures	Date fixée par les composantes
Période de mobilité éligible	Départs entre janvier 2025 et juin 2025 pour une mobilité entre janvier 2025 et décembre 2025
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité dans un cadre institutionnel (mobilité d'études, de stage, mobilité recherche)

ATTENTION :

La bourse MOBILLEX n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+, AMI, Mermoz (étude/stage ou recherche), les bourses du Collège doctoral et de programmes gradués.

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

MOBILITÉS ENTRANTES

	MASTER/INGÉNIEUR
Type	(International → Lille) Mobilité entrante
Durée	3 à 10 mois
Montant	500€ maximum par mois
Date limite pour le dépôt des candidatures	Date fixée par les composantes
Période de mobilité éligible	Départs entre janvier 2025 et juin 2025 pour une mobilité entre janvier 2025 et décembre 2025
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité dans un cadre institutionnel (mobilité d'études, de stage, mobilité recherche)

ATTENTION : les mobilités hors programme d'échange/non encadrées ne sont pas éligibles. Les mobilités en Double-diplôme sont encadrées et considérées comme un programme d'échange.

La bourse MOBILLEX n'est pas cumulable avec les bourses des programmes gradués.

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

2. MOBILITÉS NIVEAU DOCTORAT

MOBILITÉS SORTANTES

	DOCTORAT
Type	(Lille → International) Mobilité sortante
Durée	3 à 12 mois
Montant	650€ maximum par mois
Date limite pour le dépôt des candidatures	Date fixée par les écoles doctorales
Période de mobilité éligible	Départs entre janvier 2025 et juin 2025 pour une mobilité entre janvier 2025 et décembre 2025
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité scientifique à l'étranger encadrée par une équipe de l'Université de Lille et une équipe étrangère. La participation à des séminaires et colloques n'est pas éligible.

ATTENTION :

La bourse MOBILLEX n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+, AMI, Mermoz (étude/stage ou recherche), les bourses du Collège doctoral et des programmes gradués.

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

MOBILITÉS ENTRANTES

	DOCTORAT
Type	(International → Lille) Mobilité entrante
Durée	3 à 12 mois
Montant	1000€ maximum par mois
Date limite pour le dépôt des candidatures	Date fixée par les écoles doctorales
Période de mobilité éligible	Départs entre janvier 2025 et juin 2025 pour une mobilité entre janvier 2025 et décembre 2025
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité scientifique encadrée par une équipe de l'Université de Lille et une équipe étrangère. Peut servir dans le cadre d'une cotutelle.

ATTENTION :

La bourse MOBILLEX n'est pas cumulable avec les bourses des programmes gradués.
 Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

3. MOBILITÉS NIVEAU JEUNES-CHERCHEURS ET POST-DOC
MOBILITÉS SORTANTES

	JEUNES-CHERCHEURS et post-Doc
Type	(Lille → International) Mobilité sortante
Durée	Minimum 1 mois continu
Montant	Maximum 2500 €
Date limite pour le dépôt des candidatures	Date fixée par les composantes principales de rattachement des Unités de recherche des JC
Période de mobilité éligible	Départs entre janvier 2025 et juin 2025 pour une mobilité entre janvier 2025 et décembre 2025
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité scientifique à l'étranger <i>La participation à des séminaires et colloques n'est pas éligible.</i>

ATTENTION :

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

4. MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA BOURSE MOBILLEX

- ⇒ Le versement de la bourse MOBILLEX est effectué en 2 fois :
 - 80% à l'arrivée du lauréat (sur présentation des justificatifs requis)
 - 20% au début du dernier mois de mobilité (sur présentation des justificatifs requis)
- ⇒ Pour le niveau doctorat : possibilité de fractionner la mobilité et la bourse en 2 périodes d'une même année universitaire

